

DVC 1422-1425 (M542). Édité par É. Lhôte, erichlhote@hotmail.fr, Paris le 6/2/2019. ca 400-375 av. : alphabet corinthien peu caractérisé dans les questions, mais sans aucune influence du nouvel alphabet. Alphabet de Dodone, avec déjà H pour *êta*, dans les intitulés de l'oracle.

(DVC 1424B)

ἔ καὶ μένουσα

λῶιον [πράσσοιμι] ;

(DVC 1423A)

ἦ εὖ

(DVC 1422A)

ἔ τοῦ παιδῶ[λ]έτου παι(δὸ)ς μῶλῆ-

τὰν ἔχῶν τύχοιμι ;

(DVC 1425B)

εἰ μή

[πράσσοιμι] Lhôte

παιδῶ[λ]έτου Lamberterie : παιδο[λ]έτου DVC.

παι(δὸ)ς Lhôte : l'omission de ΔΟ peut s'expliquer par ΠΑΙΔΟ- qui précède.

εἰ μή interprétation Lhôte.

(DVC 1424B : question de l'esclave féminine)

*Est-ce que, même en restant (chez mon maître, j'agirais) au mieux ?*

(DVC 1423A : intitulé de la question précédente)

*(question du type) "est-il bon de etc. ?"*

(DVC 1422A : question du maître)

*Est-ce que je peux me trouver dans le cas d'avoir un accusateur de l'infanticide (que je suis) ?*

(DVC 1425B : intitulé de la question précédente)

*(question où le consulant demande) si (oui ou) non etc.*

Il est presque certain que ces quatre inscriptions sont étroitement liées entre elles : même alphabet, corinthien, et même style graphique, mais avec des mains différentes, dans les deux questions. Même alphabet, de Dodone, et sans doute même main, dans les deux intitulés. La seule chronologie relative possible des quatre inscriptions est la suivante :

1° question ἔ καὶ μένουσα λῶιον

2° intitulé ἦ εὖ

3° question ἔ τοῦ παιδῶλέτου

4° intitulé εἰ μή

On peut imaginer le scénario suivant : un maître a eu un enfant illégitime avec une esclave, et ils l'ont fait disparaître, non par exposition, comme c'était la coutume la plus répandue, mais en le tuant, volontairement ou non. Ils sont venus visiter ensemble l'oracle, et c'est d'abord l'esclave qui a consulté : la meilleure solution consiste évidemment à affranchir immédiatement l'esclave, sans clause de παραμονή, et à la laisser partir bien loin, de manière à éviter des poursuites judiciaires. Cependant, la malheureuse ne désire pas quitter son maître, d'où sa question. Il faut savoir qu'en cas d'accusation, l'esclave sera la première interrogée, et peut-être torturée.

Si l'on admet la lecture παιδῶ[λ]έτου, il faut reconnaître qu'elle pose deux problèmes, d'abord parce qu'il s'agit d'un hapax, ensuite parce qu'on attendrait, en dorien, un génitif \*παιδῶλέτᾱ, correspondant, au nominatif, à un nom d'agent \*παιδῶλέτας. L. Dubois considère qu'on est ici en présence d'un génitif de type attique. Autrement dit, la même analogie que celle qu'on observe dans att. στρατιώτης/στρατιώτου aurait pu sporadiquement se manifester dans d'autres dialectes que l'attique. παιδῶ[λ]έτου παι(δὸ)ς serait un pléonisme. En tout cas, la formation du composé est régulière : comparer παιδολέτωρ "meurtrier

d'enfants" chez Eschyle, *DELG s. v.* ὄλλυμι, composé poétique où la brève, selon Ch. de Lamberterie, résulte d'un arrangement métrique.

μωλητάς est également un hapax, tiré de μωλέω "faire un procès", verbe qu'on ne rencontre que dans les *Lois de Gortyne*, *DELG s. v.* μῶλος. μωλητάς signifie donc "accusateur".